

18^e Open de Romans-sur-Isère

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CHAMPIONNAT

Article 1 : Présentation

L'Échiquier Romanais Péageois organise le 18eme Open d'Échecs de Romans-sur-Isère le dimanche 9 mars 2025 à la salle Yves-Péron, 87 bis avenue Adolphe Figuet 26100 Romans-sur-Isère.

Tournois principal : ouvert à tous

Tournois jeunes : réservé aux joueurs ayant **moins de 16 ans** au 1er janvier 2025 (U16)

Cet Open est ouvert à tout joueur étant licencié B pour la saison en cours à la F.F.E ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA). La prise de la licence B est possible lors de l'inscription sur place.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI d'Erick Mouret. Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Une proposition de partie nulle ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 3 : Cadence

Le tournoi se joue en 7 rondes, à la cadence de 15' + 5s/coup pendant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : 8h15

Fin de pointage : 9h15

Article 5 : Droits d'inscriptions

Droits d'inscriptions : 16 € (8 € jeunes) avant le 9 mars, sur place 20 € (10 € jeunes)

Article 6 : Prix

Prix du tournoi principal 1^{er} 200 €, 2^{ème} 150 €, 3^{ème} 100 € (répartis au système Hort)

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle du tournoi avant la 4e ronde.

Répartition des Prix : Les prix ne sont pas cumulables. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

Prix du classement général,

Prix par tranches ELO,

Prix spéciaux.

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.

Les joueurs primés doivent être présents à la remise des prix.

Article 7 : Classement

Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz tronqué, puis à la performance.

Pour le calcul des départages basés directement ou indirectement sur les résultats des adversaires, et conformément à l'article C 16.6, l'ancienne méthode utilisée avant le 01/04/2024 (et toujours utilisée par PAPI) pour calculer les scores ajustés de chaque joueur sera appliquée.

Article 8 : Forfaits

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Article 9 : Fin de partie

À l'issue de la partie, les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier. Le vainqueur indique le résultat de la partie à l'arbitre. En cas de nullité, les deux joueurs doivent se présenter ensemble pour indiquer le résultat.

Article 10 : Équipe d'arbitrage

Arbitre Principal : Timothy ARMES (Arbitre Fédéral Open 1)

Arbitre Adjoint : Alain BEC (Arbitre Club)

Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.